



MENTHON-SAINT-BERNARD Ecole élémentaire du Vieux Port

Un caractère familial pour une petite structure

Ecole privée sous contrat, l'école élémentaire du Vieux Port met à profit sa marge de liberté pour développer des activités pédagogiques appréciées des parents.

L'enseignement privé a perduré à Menthon-Saint-Bernard après les lois Jules Ferry organisant en 1881-1883 l'instruction laïque et obligatoire et en 1932, "l'école des garçons" est construite au Vieux Port, l'école du Moulin étant réservée aux filles. Le bâtiment qui accueille aujourd'hui l'école élémentaire n'a pas changé, avec deux classes qui limitent la capacité d'accueil à une cinquantaine d'élèves. Deux classes à double et triple niveaux qui, aux yeux du directeur Pierre Aubert, sont loin de constituer un handicap pour les élèves dont la capacité d'autonomie ainsi que le sens des responsabilités et d'entraide envers les plus jeunes s'en trouvent développés.

Sous contrat simple avec l'Etat, elle est, comme les soixante écoles privées de Haute-Savoie, soumise à la double tutelle de la Direction diocésaine et de l'Inspection académique.



Sous contrat simple avec l'Etat, elle est, comme les soixante écoles privées de Haute-Savoie, soumise à la double tutelle de la Direction diocésaine et de l'Inspection académique.

nes), fonctionne en semaine de quatre jours pour libérer le week-end, propose garderie de 16 h 30 à 18 h, étude pour les grands de 17 h à 18 h et restauration scolaire à l'école du Clos Chevalier, des parents y accompagnant les enfants.

Les droits d'inscription sont calculés en fonction des revenus du foyer et du nombre

d'heures de cours d'anglais (208 à 563 € par an, avec possibilité d'exonération). La subvention de la mairie, le bénéfice des soirées à thème et le loyer des logements de fonction assurent le complément de ressources dont la gestion est confiée à l'OGEP et qui permettent de financer activités culturelles et sportives (théâtre, cinéma, musique, piscine

et voile cette année). L'association de parents d'élèves participe, elle, au Carnaval et à la fête de l'école, le traditionnel voyage de cinq jours à Paris étant offert tous les deux ans par la mairie aux élèves de CM1 et CM2 des écoles publiques et privées.

Claudine Béraud

Les échos du préau

◆ Une liberté pédagogique mise à profit

Sandra Deronzier assure la classe de CP-CE1 avec 21 élèves, Pierre Aubert celle des CE2-CM1-CM2 avec 28 élèves. Diplômés de l'Education Nationale, inspectés par les Inspecteurs de l'Education Nationale et rémunérés par l'Etat, les enseignants doivent respecter les programmes de l'Education Nationale mais peuvent organiser librement 25% du temps pédagogique. Une faculté que Pierre Aubert met depuis quatre ans au profit de l'enseignement de l'anglais, du renforcement de l'apprentissage du français par les étrangers et d'une pédagogie individualisée au profit des enfants précoces ou en grande difficulté.

◆ L'enseignement de l'anglais...

Professeur d'anglais, Pierre Aubert a une vision non orthodoxe de l'enseignement de la langue de Shakespeare qui l'a conduit à mettre au point avec l'association "Chatterbox" un programme d'initiation de la maternelle au CM2 qui repose sur un enseignement ludique, dispensé exclusivement par des personnes qui ont la qualité d'enseignant dans leur langue maternelle à raison de 1 heure par semaine en maternelle, CP et CE1 et 2h en CE2, CM1 et CM2. Des cours renforcés à raison d'une heure supplémentaire, par Pierre Aubert et Sandra Deronzier, tous deux agréés en anglais.

◆ ...et l'apprentissage du français

Pour faciliter l'intégration d'élèves anglais, irlandais, suédois, australiens... dont les parents viennent travailler dans les grandes entreprises de l'agglomération, l'école du Vieux Port développe une information auprès des entreprises sur le système français d'éducation et exige que les élèves qui arrivent en CE1 ou CE2 suivent dix heures de cours de français par semaine en plus de l'école (dispensés par les professeurs de Chatterbox). Une formule qui permet aux enfants de maîtriser le français en moins de six mois ! Développer le goût de la langue française et de la lecture. Dans le même esprit, le nouveau projet pédagogique est élaboré pour apprendre à aimer lire en développant l'apprentissage de la langue française et le goût de la langue française. Compte tenu de l'absence de locaux supplémentaires, chaque classe possède sa BCD et son équipement informatique, tous les ordinateurs provenant de dons (un seul ordinateur est actuellement relié à l'Internet mais un technicien de la direction diocésaine assurera la mise en réseau l'an prochain). Conçu en liaison avec la lecture, le projet informatique porte sur la réalisation d'un journal de l'école par les élèves : chaque élève doit fournir un texte écrit, mis en forme et illustré qui démontrera sa capacité à utiliser Word, Excel et Power Point. L'Ecole du Vieux Port... une petite école... libre de se mettre au service du développement des connaissances et de l'épanouissement des élèves dans le respect des valeurs morales, humaines et philosophiques qui découlent de son appartenance religieuse.